



Mairie de
SANCERGUES
CCAS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2022

Le **Centre Communal d'Action Sociale** de la Commune de Sancergues s'est réuni en session ordinaire le lundi sept février deux mil vingt-deux à dix-huit heures, salle du conseil de la mairie de Sancergues, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHARACHE, Président du CCAS.

Présents : Jean Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Raphaëlle BAGNOLATI, Pascal BOYELDIEU, Thierry CARLIER, Christine BEZET, Carole BRUNEL, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Gérard GOURAUD

Absent : Jean-Marie MUSOLESI

Aides financières :

La commission administrative après en avoir délibéré et procédé aux votes, accorde une aide de **200€** pour le paiement d'une partie d'une facture PRIMAGAZ pour une personne en difficulté.

10 votants, 10 avis favorables

La commission administrative après en avoir délibéré et procédé aux votes, accorde une aide de **150€** pour le paiement d'une partie d'une facture SAUR pour une personne en difficulté.

10 votants, 10 avis favorables

La commission administrative après en avoir délibéré et procédé aux votes, accorde une aide de **100€** pour le paiement d'une partie d'une facture DGFIP (taxe d'habitation) pour une personne en difficulté.

10 votants, 10 avis favorables

Voyage scolaire :

La commission administrative après en avoir délibéré et procédé aux votes, accorde une participation financière d'un montant de 150€ par élève, pour cinq enfants de Sancergues scolarisés au collège de Sancergues et qui participeront au voyage en Angleterre du 3 au 9 avril 2022. Cette somme de 150€ sera versée directement à la famille de l'élève concerné qui participera au voyage.

10 votants, 10 avis favorables

Naissances 2021 :

La Commission Administrative après en avoir délibéré et procédé aux votes, décide d'attribuer un bon d'achat d'une valeur de 50€ aux 2 enfants nés en 2021 dont les parents sont domiciliés sur la commune de Sancergues.

Les bons cadeaux seront utilisés à la Quincaillerie, magasin de jouets à La Charité Sur Loire. Les bons seront remis aux parents et devront être utilisés cette année.

Les deux enfants concernés sont : Johanna BARRE et Elyana ROLLAND

10 votants, 10 avis favorables

Questions diverses :**Cadeaux doyens :**

Cette année, il est décidé d'offrir un panier garni aux doyens de la commune. Il s'agit de :

Madame Solange LAINE, née le 29 septembre 1928, domiciliée 17 Le Minerai, à Sancergues et de

Monsieur André GUILBERT, né le 10 décembre 1928, domicilié 1 place Saint Jacques à Sancergues.

Les paniers garnis seront achetés au petit Casino de Sancergues.

Voyage des Aînés Ruraux :

Les gais Lurons de la Vauvise, association basée à Sancergues, auparavant nommée « les aînés ruraux » organise un séjour en Alsace du 28 au 30 septembre 2022.

Après échange, les membres du CCAS conviennent qu'il n'est pas possible d'accorder une aide financière à qui que ce soit pour participer à ce déplacement.

Fin de réunion à 19h35